

COMPTE RENDU SYNTHÈSE ET AFFICHAGE

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2024

Présents : CALVET Guy, FRIGOLA Dominique, COLSON Christian, JOURDA Sofiya, DUPONT Fabrice, CALVET Carole, VILLEROY-ATLE Eulalie, BRICAULT Marie-Noëlle

Absents avec procuration :

Absents : MEUNIER Paul

Secrétaire de séance : CALVET Carole

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Arnac, légalement convoqué, s'est rassemblé dans la salle de réunion de la Mairie.

ORDRE DU JOUR :

DÉLIBÉRATIONS

- 2024-26: CONTRAT STC
- 2024-27: EXONÉRATION TAXE FONCIÈRE
- 2024-28: DÉLÉGATION SIGNATURE POUR ACTES ADMINISTRATIFS
- 2024-29: DM 4

AFFAIRES IMPORTANTES

- Enquête publique projet éolien de Trilla
- Exercice COMMUNAL /Plan Communal de Sauvegarde
- Éclairage public
- Convention VALECO
- ASSAD Fenouillèdes
- Préparatif du 11 Novembre

AFFAIRES DIVERSES

- Inauguration salle des fêtes Raymonde Gaychet
- Repas de Noël/Préparatif de Noël - tarif sapins-tarif jouets-tarif corbeilles
- Appel d'offres projet parking
- Rapport d'activité des pompiers (interventions sur la commune)

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00

- **Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal.**

Le compte rendu du conseil municipal du 27 septembre 2024 est approuvé.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents.

*Ainsi faits et approuvés en séance, le jour, mois et an ci-dessus et les membres présents ont signé au registre.
La convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L2221-7 du CGCT*

- **DÉLIBÉRATION 2024-26 : Contrat STC**

Remerciements par MR le Maire aux deux délégués Fabrice Dupont et Christian COLSON pour leurs actions et la représentation du village auprès du syndicat de télévision.

Proposition pour leur demander de rester référents pour la Télévision, Monsieur Dupont Fabrice et Monsieur Christian COLSON sont volontaires et assureront le lien avec Monsieur PATRIKIAN responsable de STC.

Délibération pour le contrat avec la société STC :

Pour unanimité

- **EXONÉRATION TAXE FONCIÈRE**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal n'accepte pas les exonérations de taxe foncière, celle-ci ne concernant pas la commune.

- **Délégation de Signature pour actes administratifs :**

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délégation de signatures pour actes administratifs aux délégués suivants :

-Titulaire : JOURDA Sofiya

-Suppléant : COLSON Christian

- **2024-29 : DM 4 pour amortissement d'une subvention d'investissement**

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité l'amortissement d'investissement de la somme de 191,70€.

- **Enquête publique projet éolien de TRILLA**

Le maire informe qu'à la demande de la préfecture des Pyrénées Orientales, une enquête publique est ouverte du lundi 14 octobre au 15 novembre 2024 au sujet du parc éolien sur la commune de TRILLA.

- **Convention VALECO : Demande d'ouverture d'une zone pour l'habitat de la petite faune reptile.**

Après avoir délibéré, le conseil municipal **adopte** à l'unanimité la demande d'ouverture d'une zone pour l'habitat de la petite faune reptile par la société VALECO.

- **ASSAD Fenouillèdes : demande de cotisations.**

Le maire informe, suite à l'appel de cotisation de l'ASSAD Fenouillèdes, qu'il demandera un rendez-vous avec la Directrice.

- **Préparatifs du 11 novembre 2024.**

Le maire informe qu'une cérémonie sera faite pour le 11 Novembre, un rassemblement est prévu devant la mairie à 11 heures.

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, un apéritif sera servi à la salle des fêtes.

- **Éclairage public**

Le maire informe qu'il a été constaté un problème sur l'éclairage public. Suite à une baisse d'intensité de 10% sur l'ensemble de la commune, au lieu de 50% initialement prévu par la société ayant vendu les luminaires.

Mr MACIERA est en relation avec celle-ci, afin de pouvoir régler ce problème dans les plus brefs délais.

- **Exercice COMMUNAL : Plan Communale de Sauvegarde**

Le maire informe qu'une Journée de résilience est prévue le 17 octobre 2024.

● **AFFAIRES DIVERSES**

1) Inauguration salle des fêtes Raymonde Gaychet .

Suite à la réfection de la salle des fêtes, nous souhaitons la nommer « Salle de fêtes Raymonde GAYCHET- BRETHOME ». Cette plaque sera posée lors de l'inauguration de celle-ci.

La salle utilisée par « Saint arnac animation » sera appelée « Salle du partage » proposition faite par Dominique FRIGOLA

Ces deux inaugurations auront lieu le jour de la cérémonie des vœux VENDREDI 10 JANVIER 2025.

2) Fête de Noël : Samedi 21 décembre.

Comme tous les ans, la population est invitée sur la place du village pour partager un moment de convivialité à l'occasion de la distribution des cadeaux de Noël aux enfants et des corbeilles pour nos aînés.

- Les sapins de Noël : 1 grand sapin au centre de la place + 2 petit sapins pour la crèche

3) Rapport d'activité des pompiers (interventions sur la commune).

4) Projet Parking, Appel d'offres à effectuer.

Monsieur le Maire clôture la séance à 22h30